

- L'ACTU-KERWATT -

La lettre du solaire citoyen en Bretagne
Lizher an energiezh keodedel dre an heol e Breizh



Edito

Une volée de colibris

La SAS Kerwatt vient d'inaugurer sa 7e et plus grande centrale photovoltaïque (120 kWc) à Saint-Germain-du-Pinel (35). Je ne peux m'empêcher de faire un lien entre les efforts de chacune des associations sociétaires pour développer des installations photovoltaïques et la part des énergies renouvelables (30% en mars 2024*) qui progresse au niveau national. Bien sûr nous avançons à notre rythme, à notre échelle aussi. Nous n'avons pas à en rougir d'autant que nous espérons la mise en service de trois autres installations pour l'année 2024 à Saint-Quay-Perros (22), Penmarc'h (29) et Saint-Nicolas-de-Redon (44). (*Lire détails p. 3*). L'assemblée générale de février dernier s'est montrée confiante sur la santé et l'avenir de Kerwatt. Encourageante aussi puisque qu'étaient invités trois collectifs intéressés pour mettre en œuvre des projets similaires. Preuve que la démarche citoyenne séduit.

Kerwatt a également pour mission de sensibiliser les citoyens à la maîtrise de la demande en énergie (MDE). Là aussi, les groupements d'achat de kits photovoltaïques « Plug & Play » séduisent les citoyens, motivés pour réduire leur impact énergétique.

Le succès des projets entrepris par Kerwatt et ses cinq associations fait résonner l'histoire du colibri qui éteint le feu. Cette fable populaire symbolise la volonté de faire sa part, aussi modeste soit-elle, pour contribuer à résoudre un problème ; elle inspire à agir, à ne jamais perdre espoir, quelles que soient les circonstances.

La société Kerwatt est une rassembleuse de colibris. Nous sommes de plus en plus nombreux au fur et à mesure des montages de projets. Continuons ensemble à mobiliser notre énergie pour en produire une plus vertueuse.

Un nijad kolibried

E Sant-Jermen-ar-Bineg (35) emañ KDGE Kerwatt (Kevreadad dre gevrannoù eeunaet) o paouez lidañ digoradur e 7vet kreizenn fotovoltaek (120 kWc) ! Hag an hini vrasañ e Breizh eo. Brasañ toenn heoliek keodedel e Breizh ! Diorren a ra KDGE ivez prenaadennoù a-stroll kitoù fotovoltaek « Lug ha Tan ». E Breizh ez eus 3 c'henstrollad hag a ziskouez bezañ intereset o vezañ ezel eus Kerwatt, ur gevredigezh hag a stroll kolibried. Kalonekaus eo !

Solen Keo, ezel e Gwitreg



*Source : RTE 2024.

Les centrales en production

Et de sept !

La SAS Kerwatt a inauguré le 23 mars 2024, sa 7e centrale photovoltaïque sur la salle des sports de Saint-Germain-du-Pinel (35), en présence de nombreux élu.es, de sociétaires et des représentant.es des cinq associations membres de la SAS.

L'atmosphère était à la joie et à la fierté devant « la plus grande centrale photovoltaïque de Kerwatt », et « le plus grand toit solaire citoyen de Bretagne » selon le réseau Taranis. « Ici vous dépensez votre énergie, le toit de cette salle en produit ! » annonce une banderole à l'entrée de l'équipement sportif communal, magnifiquement rénové.

Cette réussite est d'abord due à la détermination sans faille de l'équipe municipale de Saint-Germain-du-Pinel tout au long du projet : Erick Geslin, le maire, ou de Sébastien Averty, son adjoint, soutenus par Catherine Legros et Sidoine Racine, agents municipaux.



Avec ses 600 m2 de panneaux, la centrale photovoltaïque installée sur la salle des sports de Saint-Germain-du-Pinel devient le plus grand toit solaire citoyen de Bretagne !

Cette réalisation, initiée par le collectif local Soulaï Watt, basé à Vitré, n'aurait pu voir le jour sans le pilotage avisé du comité de gestion de Kerwatt, tant sur les aspects techniques qu'administratifs.

Fort de cette réussite, la commune a choisi de poursuivre sa collaboration avec la SAS Kerwatt et l'association Soulaï Watt pour la réalisation d'une unité sur le toit (plus petit) de la salle polyvalente. De nouveau, les citoyens pourront investir dans le projet en prenant des parts (50€ la part. Voir détails p.5).



La centrale a été inaugurée en présence d'Isabelle Le Calennec, présidente de Vitré Communauté, de Christian Sorieux, conseiller départemental, du conseil municipal de Saint-Germain-du-Pinel, de citoyens souscripteurs, de représentants de la SAS Kerwatt et de l'équipe Soulaï Watt.

Le 7e toit solaire de Kerwatt en chiffres :

- Coût du projet : 120 000€.
- 306 panneaux photovoltaïques installés.
- Puissance crête : 120 kWc.
- Production annuelle estimée : 120 MWh, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 80 personnes (hors chauffage).
- 80 000€ de souscriptions, soit 66% de financement citoyen.
- Investissement de deux collectivités territoriales : mairie de Saint-Germain-du-Pinel et Vitré Communauté.

Bientôt à Kerwatt

Trois centrales supplémentaires en 2024!

Forte de la mise en service de sept centrales photovoltaïques citoyennes depuis sa création, la SAS citoyenne Kerwatt poursuit sa mission avec passion et détermination : une cinquième « grappe » de projets devrait voir le jour courant 2024.

Nos projets citoyens de production d'énergie locale et renouvelable s'appuient sur des valeurs et un travail d'équipe qui les rend uniques et exaltants : rencontres, écoute, partage, prises de décisions démocratiques, montée en compétence... La dimension humaine soutient l'engagement des équipes pour accompagner la transition énergétique en Bretagne.

Commune	Nom de la centrale	Surface m ²	Puissance kWc	Nb de panneaux	Production annuelle estimée kWh	Investissement € (HT)
St-Quay-Perros (22)	Maison kénanaise	200	36	96	36 000	41 000
St-Nicolas-de-Redon (44)	Maison de Santé	120	18	54	21 000	30 000
Penmarc'h (29)	Services techniques	128	28	66	31 000	36 000

A Saint-Quay-Perros, l'électricité produite sera revendue, dans un premier temps, à EDF-Obligation d'Achat (OA) avec la possibilité de transformer le projet en boucle d'autoconsommation collective ultérieurement. Les consommateurs de la boucle locale seraient alors les services de la mairie et éventuellement des habitants de la commune. Une convention d'occupation temporaire a été signée avec la mairie. Le chantier PV est confié à l'entreprise CLAIE de Guiclan (22) et les panneaux prévus seront assemblés en France. .



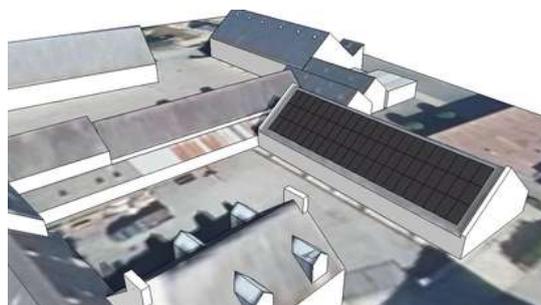
La mise en service de la centrale PV sur la future maison des associations de Saint-Quay-Perros est espérée pour juillet 2024.



L'installation, par la société Dilammat (Guichen), et la mise en service de la centrale sur la maison de santé de Saint-Nicolas-de-Redon sont attendues dans le courant de l'été 2024.

A Saint-Nicolas-de-Redon, la souscription pour le toit de la Maison de santé est en phase d'ouverture, avec le même montage financier que les précédentes installations liées à Étoile Solaire : 50 % de participation des habitants et 50 % d'emprunt ; une expérience qui rassure les élus : « Notre nouvelle Maison de santé, construite par Office Santé et sortie de terre ces derniers mois, avait d'emblée été imaginée avec une installation photovoltaïque sur le toit, ce qui a nécessité un renforcement de charpente », explique Albert Guihard, le maire de Saint-Nicolas. « Grâce au savoir-faire des membres d'Étoile Solaire, on a gagné du temps et de l'énergie pour monter le dossier technique ». Un bail civil de mise à disposition à titre gracieux pour vingt ans a été signé avec le syndic et les deux propriétaires (mairie et Office Santé).

A Penmarc'h, la municipalité met à disposition la toiture d'un bâtiment des Services techniques. La mairie, déjà active sur la transition énergétique, trouve en Kerwatt, par son mode de fonctionnement citoyen et coopératif, le partenaire idéal pour faire participer les habitants au financement de cette installation. Les 66 panneaux de cette centrale de 28 kWc seront installés par la société Azimut Énergie de Saint-Evarzec (29). Dans un premier temps, l'électricité produite sera revendue à EDF-OA. Elle pourra ensuite entrer dans le programme d'Auto Consommation Collective (ACC) de la mairie.



Outre ces trois projets, d'autres sont en phase de pré-étude technique ou financière. Vous pouvez rejoindre ou soutenir l'équipe la plus proche de chez vous de différentes façons : recherche de toitures, bénévolat ponctuel ou régulier, achat d'actions... (Voir détails p. 5)

Autoconsommation

Produire chez soi sa propre énergie

A la suite de l'association E-Kér, Trégor Énerg'éthiques a organisé deux groupements d'achat de kits photovoltaïques « Plug & Play », suivis de deux ateliers de montage en février et mars 2024. Un beau succès.

Les kits solaires « Plug & Play » (Brancher et Utiliser) séduisent de plus en plus de Français soucieux d'utiliser l'énergie solaire comme appoint pour leur consommation électrique, et pour réduire leur facture. Ces kits ne nécessitent aucune autorisation*, ils s'installent

en quelques minutes et se branchent sur une prise électrique ordinaire. L'énergie produite est exclusivement destinée à l'autoconsommation. Elle ne peut être vendue au réseau. Elle couvre une partie des besoins, appelée « talon de consommation » : VMC, box internet, PC portable, réfrigérateur, congélateur, veilles...

« *Je constate avec plaisir qu'à certains moments, mon compteur ne tourne plus* » se réjouissait l'un des participants quelques jours après l'atelier.

D'autres groupements d'achat de kits sont programmés dans les mois à venir dans le Trégor.

*Il suffit de remplir la Convention d'AutoConsommation Sans Injection (CACSI) auprès d'ENEDIS. Si les panneaux solaires sont fixés à plus de 1,80 m du sol, une déclaration préalable (DP) de travaux doit être déposée en mairie.



A chaque atelier de montage, 27 kits ont été câblés par les citoyens eux-mêmes.

Vie de la SAS

Une société pleine de vitalité

La 4e Assemblée Générale Ordinaire de la SAS citoyenne Kerwatt s'est tenue le 17 février 2024 en mairie de Saint-Quay-Perros (22). Le maire, Olivier Houzet, a accueilli chaleureusement la trentaine de participants qui s'étaient déplacés des quatre coins de la Bretagne : des représentants des différentes associations membres de la SAS, des actionnaires et quelques invités, membres de collectifs bretons intéressés par le fonctionnement de Kerwatt et désireux de rencontrer l'équipe de visu. Et l'experte-comptable du cabinet rennais Kaliame.

Dans une ambiance conviviale et attentive, les membres du Comité de Gestion ont présenté les rapports de l'année écoulée. Il en ressort une activité intense liée aux projets en cours et réalisés. Cette activité repose sur les neuf membres élus du CoGes, tous bénévoles, qui ont été chaudement remerciés. La bonne santé économique de la SAS et la dynamique de développement pour les années à venir ont été soulignées. L'élargissement de la SAS à de nouveaux collectifs, envisagée pour 2024, est riche de promesses pour consolider cette dynamique : nouveaux territoires, nouveaux projets, renfort dans l'équipe...

Après le pot de fin d'AG et un repas partagé à la mode auberge espagnole, la journée s'est poursuivie par un échange avec les collectifs invités. Les membres historiques de Kerwatt ont répondu à leurs questions et témoigné de l'appui irremplaçable que leur apporte la SAS.



Qui sommes-nous ?

Des citoyens, bretons et producteurs d'énergie

Fondée en 2020, la SAS citoyenne Kerwatt est composée de cinq associations de transition réparties sur le territoire breton.

Kerwatt s'inscrit dans la nécessaire adaptation collective aux urgences climatiques. Elle s'est donnée pour objectifs de promouvoir la sobriété énergétique, les économies d'énergie, et de permettre au plus grand nombre de s'approprier la production d'une énergie renouvelable et locale dans le cadre de l'économie sociale et solidaire. La SAS Kerwatt bénéficie du Label Énergie Partagée.



La philosophie de Kerwatt

- **Un engagement éthique** : montrer l'exemple ! Les objectifs de réduction des émissions de CO2 et de production d'énergies renouvelables ne pourront être atteints que si chacun fait sa part, là où il vit.
- **Une cohérence écologique et territoriale** : produire l'énergie là où elle est consommée en «circuit court».
- **Un modèle social et économique innovant** : réaliser ensemble un pas vers l'autonomie énergétique ; construire un modèle coopératif, dans lequel chacun.e a le même poids dans les prises de décisions, quel que soit son engagement financier, dans lequel l'intérêt général prime sur les intérêts particuliers (privés et extérieurs), dans lequel l'objectif est le développement de projets solidaires, non la spéculation.

À la mi-janvier 2024, Kerwatt compte 453 actionnaires, pour une collecte d'épargne citoyenne de 306 350 €. Cette somme a permis de financer un total de 1 589 m2 de panneaux solaires sur sept centrales photovoltaïques en Bretagne, soit une puissance installée de 322 kWc et une production annuelle estimée à 340 000 kWh.

► Toute personne physique ou morale peut investir dans une ou des actions de Kerwatt (50€) et devenir ainsi coproductrice d'énergie renouvelable près de chez soi. Chaque actionnaire dispose d'une voix dans la gouvernance de la SAS, quel que soit le montant d'actions qu'il ou elle détient.

► Le site Internet de Kerwatt étant actuellement en travaux, pour souscrire ou pour toute question, merci d'envoyer un mail à : action@kerwatt.bzh.



Pont L'Abbé (29)



Lannion (22)



Étoile Solaire
Photovoltaïque Citoyen
en Pays de Vilaine

Redon (35)



Dol de Bretagne (35)



Vitré (35)

Contacts

Kerwatt : action@kerwatt.bzh

E-Kër : contact@e-ker.org / www.e-ker.org

Trégor Énergétiques : tregor-energethiques@protonmail.com / www.tregor-energethiques.org

Etoile Solaire : etilsolaire@zaclys.net / www.enr-citoyennes.fr/etoile-solaire

Dol'Watt : dolwatt35@gmail.com

Soulaï Watt : contact@soulaiwatt.fr / soulaiwatt.fr